

**L'enquête narrative  
en sciences humaines  
et sociales**



HERVÉ BRETON

**L'enquête narrative  
en sciences humaines  
et sociales**


---

**ARMAND COLIN**

Illustration de couverture : © Shutterstock -freelanceartist

Mise en pages : Nord Compo

<p>Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.</p> <p>Le Code de la propriété intellectuelle du 1<sup>er</sup> juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements</p>	<p>d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.</p> <p>Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).</p>
--	--



**DANGER**  
LE PHOTOCOPIAGE  
TUE LE LIVRE

© Armand Colin, 2022

Armand Colin est une marque de  
Dunod Éditeur, 11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff  
[www.armand-colin.com](http://www.armand-colin.com)

ISBN : 978-2-200-63362-2

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

# Introduction

Cet ouvrage est destiné aux chercheurs en sciences sociales, mais également aux étudiants se formant aux méthodes de l'enquête et, plus largement, à l'ensemble des professionnels qui sont conduits à solliciter l'expression du vécu dans le cadre de dispositifs, de protocoles et d'entretiens de recherche dont l'enjeu est d'ouvrir un espace d'expression, d'interlocution et d'élaboration à partir de la narration du vécu. Il traite de l'enquête narrative, soit d'une approche qui s'édifie théoriquement et méthodologiquement à partir d'un donné spécifié, le vécu, *via* l'expression en première personne. Différents types d'enquête sont mobilisés lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre une démarche empirique dans le domaine des sciences humaines et sociales. Au-delà des distinctions classiques entre les approches quantitatives et qualitatives, la singularité de l'enquête narrative, et sa pertinence, réside dans sa capacité à appréhender des phénomènes et des processus expérientiels, sans réduction *a priori* du périmètre des variables entrant dans le champ de la recherche. Cette posture d'accueil inconditionnel de l'expérience comporte son régime de puissance pour saisir et examiner les phénomènes vécus dans la durée des parcours de vie, mais également au creux de micro-moments, l'enjeu étant de pouvoir appréhender le vécu de manière longitudinale, à partir des faits et des effets vécus, des événements et de leur retentissement à l'échelle biographique.

La formalisation d'une théorie de l'enquête dont la visée est de constituer des connaissances *via* la narration suppose de situer la démarche selon différents plans. La controverse est d'abord d'ordre épistémologique, l'expérience étant naturellement associée au registre de l'ordinaire et du sens commun. Elle est de plus singulière, donc *a priori* restreinte dans sa validité à l'échelle du sujet. La discussion porte également sur les dimensions méthodologiques, les formes de recueil apparaissant trop peu stabilisées lorsque l'enjeu des entretiens est de recueillir les récits d'expérience, de soi ou de vie. C'est l'objet des deux premières parties que de caractériser la démarche sur les plans épistémologique et théorique. Pour cela,

une démarche est formalisée et structurée grâce à l'intégration de deux régimes narratifs, dont la fonction est de pouvoir moduler les échelles temporelles et de varier dans les niveaux de focalisation lors de l'exploration du vécu au cours de l'enquête.

Le premier régime, celui relevant de la narration biographique, appréhende l'expérience vécue de manière longitudinale, dans la durée, de manière diachronique. Le second, qui vise la description de l'expérience à l'échelle microphénoménologique afin d'accéder aux dimensions tacites et préréfléchies de l'expérience, examine de manière microprocessuelle les effets vécus en situation. Il résulte du croisement de ces régimes narratifs – entre durée et détail – une pratique de l'enquête qui permet l'étude des phénomènes vécus selon une approche temporelle, micro-génétique et intégrative.

La théorie de l'enquête proposée résulte de la rencontre entre deux traditions qui se sont constituées de manière autonome, sans espace de dialogue ni recherches conjointes : celui des histoires de vie en formation et de la recherche biographique (Pineau et Legrand, 1992-2019) et celui de l'entretien d'explicitation (Vermersch, 1994-2000). Ayant évolué durant presque vingt années au sein de ces courants, proches des pionniers fondateurs de ces paradigmes de recherche et de formation, j'ai été conduit à tisser, au gré des ateliers de pratiques, des séminaires de recherches, des publications, des liens et des ponts pour mettre au jour la puissance de cette méthode d'enquête qui intègre ces deux formes de narration du vécu (Breton, 2020a, 2020b) qui participent du passage de l'expérience au langage.

L'édification d'une théorie de l'enquête narrative suppose également de structurer des repères et des outils pour savoir comment mettre en œuvre concrètement la démarche de manière empirique, sur le terrain. Les parties 3 et 4 de l'ouvrage sont consacrées à l'examen détaillé des stratégies d'enquête, des procédés de guidance, de techniques de constitution de corpus et d'analyse de données. La nécessité d'une connaissance pratique et expérientielle de la méthode est alors affirmée, à partir d'un constat : l'expérience n'est pas directement accessible au sujet qui l'a vécue. Son passage au langage, sa mise en mots et son intégration dans des récits, dans le cadre des recherches narratives, doivent être accompagnés par le chercheur qui, pour cela, structure des dispositifs, contractualise pour préciser les enjeux, règle les niveaux d'implication, spécifie les procédés de guidance qu'il mobilise. Ces éléments, qui concernent tout autant la méthode que l'éthique de l'enquête, sont précisés dans différents chapitres à partir d'exemples concrets. C'est donc également un *manuel de l'enquête narrative* qui est proposé au lecteur, l'enjeu étant alors de définir sur un plan théorique et pratique, la spécificité, mais également les dimensions complémentaires de cette approche avec les autres formes

d'enquête en sciences sociales, qu'elles relèvent de méthodes quantitatives par questionnaires ou d'entretiens qualitatifs.

Le dernier chapitre de l'ouvrage aborde, à titre de conclusion provisoire, les dimensions éthiques de l'enquête narrative qui requiert différentes formes de jugement prudentiel pour la mise en œuvre d'un accompagnement compréhensif des sujets qui s'impliquent dans la démarche. Cette exigence éthique est fondée sur le souci de la prise en compte des effets associés au travail narratif au cours de l'enquête. Il est également généré par des questions de pertinence, voire de faisabilité de la recherche : seul le sujet ayant vécu l'expérience peut se rendre attentif au souvenir et œuvrer pour la composition du récit de soi. Il est donc du devoir du chercheur de créer les conditions d'une entrée du narrateur dans l'enquête, de favoriser le travail narratif sans perte de la référence expérientielle lors de la mise en mots, de codéfinir les formats qui vont permettre la composition et l'expression du récit de soi. Ce qui est proposé au gré des douze chapitres que contient cet ouvrage n'est donc pas une méthode de plus. Il s'agit, au contraire, de réaffirmer, plus de quarante ans après ce que Denzin (1989) puis Kreiswirth (1994) ont nommé « *the narrative turn in the human sciences* », la dimension anthropologique des récits, leur puissance pour la constitution de connaissances situées, temporalisées et incarnées, ainsi que les enjeux politiques associés aux ancrages de connaissances scientifiques d'ordre herméneutique, adossées à des pratiques concrètes de l'enquête dans le domaine des sciences sociales.





PARTIE 1

# Ancrages épistémologiques



## Chapitre 1

# L'enquête et l'épreuve

Afin de penser les enjeux, usages et apports de l'enquête narrative dans le domaine des sciences humaines et sociales, il convient de préciser l'acception donnée au terme d'« enquête ». En effet, comme l'a montré Foucault (1966, 1969), l'enquête (puis l'examen) s'est graduellement constituée comme forme de pensée et mode d'édification des savoirs et des connaissances. L'enquête, comme modalité structurée d'interrogation et de questionnement du réel, relève d'une logique et suppose une méthode. Elle comporte son propre régime de cohérence qui se déploie en trois temps : exploration, interprétation, constitution. La fiabilité des connaissances ainsi générées peut ainsi être examinée en fonction du caractère réglé des procédés à partir desquels sont conduites ces trois opérations, mais également en fonction des processus qui les relient logiquement et méthodologiquement en une démarche intégrée.

Il est possible de considérer que la démarche d'enquête s'incarne dans un schème d'ordre anthropologique, une manière d'appréhender et de comprendre le réel. Cette perspective a été formalisée dans de nombreux travaux, ceux-ci se référant généralement à ceux de John Dewey, et notamment à son ouvrage de 1938 intitulé pour la version française : *Logique : la théorie de l'enquête*. Cette approche philosophique pense l'enquête en tant que dynamique, celle de l'expérience vécue, et modélise un processus qui s'amorce à partir de la perception d'un doute pour s'accomplir dans la restauration de la continuité expérientielle. L'accès à ce moment d'accomplissement suppose l'implication du sujet dans un travail qui participe de la résolution d'un problème advenant dans le cours du vécu, qui prend la forme d'une résistance, d'un phénomène vécu qui résiste et déroge à la compréhension. Selon cette perspective, l'apprentissage associé à la démarche procède selon une dynamique d'expérimentation qui suppose de s'interroger et d'investiguer pour résoudre. Chez le philosophe pragmatiste qu'est John Dewey, c'est la notion de problème qui constitue donc le socle de la théorie de l'enquête. Par contraste, selon la perspective herméneutique dans laquelle s'ancre la théorie de l'enquête narrative, c'est la notion d'épreuve qui en constitue le sol.

C'est l'enjeu de ce chapitre que de situer la singularité de la démarche de l'enquête narrative, à partir de ses ancrages philosophiques situés à la croisée de l'herméneutique, de la phénoménologie, de la narratologie, des sciences de l'éducation.

## 1. L'enquête, entre pragmatisme et herméneutique

Envisager la démarche d'enquête selon sa dynamique et sa logique conduit à s'interroger sur les facteurs qui structurent et déterminent sa cohérence. Celle-ci peut faire l'objet d'un examen lors de la construction du protocole de l'enquête. Cependant, ce niveau qui relève des finalités et des procédés du dispositif en appelle un second, plus fondamental, qui concerne la logique de l'enquête elle-même. Il s'agit alors moins de penser une technique d'enquête qu'un schème quasi anthropologique, qui est celui pour l'humain du *résoudre* et du *comprendre*. Cette notion de schème apparaît décisive dans la théorie de l'enquête de John Dewey (1838/1993). Pour Dewey, l'enquête s'amorce à partir de l'irruption de vécus venant rompre voire interrompre la continuité expérientielle vécue, avec pour conséquence d'enclencher chez le sujet une démarche active qui suppose, avant de résoudre, de caractériser et d'instituer le problème en tant qu'il constitue un écart avec l'attendu, en tant qu'il génère de l'inattendu, du confus, de l'opaque ou du doute. Comme le souligne Fabre (1994), cette conception relève d'une approche expérimentale dont la visée est le rétablissement de la situation initiale par une intervention active à partir d'une définition du problème. C'est en effet l'instauration en tant que problème de ce qui se manifeste, dans le cours de l'expérience, sous la forme du doute, de la confusion ou de l'écart... qui provoque l'entrée du sujet dans la démarche d'enquête. Et c'est la *résolution* du problème qui s'accompagne de la *dissolution* du doute qui signe la clôture de la dynamique d'investigation. Cette approche de l'enquête trouve des prolongements au sein des sciences de l'éducation, dans les courants pédagogiques qui se déploient à partir de la notion de problème et du travail de problématisation (Fabre, 2013), des théories relevant de l'apprentissage expérientiel (Landry, 1989), de l'analyse de l'activité et de l'analyse du travail (Thievenaz, 2019).

L'enquête pensée à partir de ses ancrages pragmatistes inscrit la dynamique du comprendre dans un rapport, celui qui relie les conceptions en situation et les formes d'action qui en résultent. C'est ce qui est formulé dans la maxime peircienne (1878/1879, p. 248) : « Considérer quels sont les effets pratiques que nous pensons pouvoir être produits par l'objet de notre conception. La conception de tous ces effets est la conception complète de l'objet. » Selon cette perspective, enquêter suppose une implication active du sujet afin, par l'action, de transformer ses conceptions qui, du fait de l'écart entre

le perçu et le conçu, font problème. Cette théorie de l'enquête inscrite dans la philosophie pragmatiste pense la connaissance selon une perspective failibiliste (Chauviré, 2004). Consécutif à la perception d'un manque ou d'un obstacle, le sujet s'implique dans une activité supposant l'effort pour clarifier, résoudre et restaurer ce que Dewey nomme la continuité de l'expérience.

Le cœur de ce qui est nommé dans l'ouvrage *Expérience et nature* paru en 1925 (Dewey, 1925/2012) la « méthode dénotative » consiste à partir de l'expérience concrète pour amorcer l'activité de recherche. Il résulte de ce point de déclenchement une mobilisation de l'intentionnalité du sujet dont le destin est de s'accomplir dans un mouvement de transformation de la situation vécue. Cette dynamique de transformation concerne cependant le sujet lui-même, dont les conceptions participent de la définition de la situation. Il en résulte alors un déplacement des visées et des objets de l'enquête, dont une partie interroge les processus par lesquels ce qui se donne en situation s'interprète et s'édifie. Ce glissement, pour discret qu'il puisse apparaître, ouvre l'enquête vers un questionnement d'ordre herméneutique.

Ce déplacement peut être compris comme un changement de focale et d'échelle au cours de l'enquête. Sans délaisser la notion de situation vécue, il conduit à s'intéresser aux processus à partir desquels l'expérience se donne à vivre (perspective phénoménologique) et à partir desquels elle est interprétée (perspective herméneutique). Il en résulte une visée spécifique de l'enquête, celle de l'enquête narrative, dont les objets peuvent être précisés : enquêter d'un point de vue phénoménologique procède de l'examen des modes de donation de l'expérience vécue et des formes de constitution des faits éprouvés ; du point de vue herméneutique, le travail d'enquête porte sur les processus d'interprétation de ces faits vécus et sur les processus de configuration qui participent de leur intégration dans une histoire qui comporte sa durée et sa logique. Précisément, le travail d'examen porte alors sur les processus de synthèse qui génèrent la donation du vécu, sur les modes de temporalisation des faits vécus et sur les processus inférentiels qui génèrent la continuité de l'expérience et son historicisation. Il comporte à la fois une dimension phénoménale et historique : phénoménale, car l'examen des modes de donation du vécu procède d'une enquête microprocessuelle et temporalisée, donc microgénétique, qui suppose de s'intéresser à la vie sensible (Bégout, 2000) ; historique car l'activité d'interprétation de ce qui constitue la trame du temps vécu par le sujet comporte une dimension longitudinale, processuelle et interprétative.

La logique de l'enquête narrative vise donc l'examen des processus à partir desquels s'édifient les structures d'interprétation qui fondent la trame narrative qui organisent les modes de compréhension du sujet et les processus d'édification des points de vue à partir desquels le monde de la vie est habité et interprété. Cette conception de l'enquête s'écarte d'une perspective expérimentale (Finger, 1989) s'organisant à partir d'une dynamique visant « la transformation contrôlée ou dirigée d'une situation

indéterminée en une situation qui est si déterminée en ses distinctions et relations constitutives qu'elle convertit les éléments de la situation originelle en un tout unifié » (Dewey, 1938-1993, p. 169).

## 2. L'enquête narrative comme dispositif de recherche

Si l'enquête peut être pensée et caractérisée par sa logique dont la cohérence participe de la constitution de connaissances dans le domaine des sciences humaines et sociales, le terme réfère généralement plutôt à un dispositif associé à une démarche empirique et dont l'objet est de collecter des données. Si ces deux plans – épistémologique et méthodologique – sont différenciés dans cet ouvrage, la logique retenue est de montrer les dimensions intégrées d'une démarche dont la pertinence méthodologique est dépendante des visées épistémologiques et éthiques.

Sur le plan empirique, l'enquête narrative relève d'une approche qualitative, compréhensive et expérientielle, la visée étant d'explorer les phénomènes vécus à partir de leur mise en mots et mise en récit, en générant des données sous la forme de récits d'expériences, sous la forme d'autobiographies ou d'autodescriptions, entretiens biographiques ou microphénoménologiques. Ces données relèvent donc du langage, sont à penser en tant que *productions langagières*, procèdent par *actes de langage*. L'écart est donc important avec les dispositifs d'enquête mobilisant des questionnaires, ceux-ci privilégiant une appréhension des phénomènes à partir des chiffres (Singly, 2005),

Ces données narratives sont elles-mêmes spécifiques, car elles résultent d'un régime d'expression réglé : celui de la description et de la narration du vécu. Selon cette approche, l'expression narrative ne relève pas du roman ou de la fiction. Elle vise la narration des faits vécus, en croisant les modes descriptif et biographique, ce qui permet de varier au cours de l'enquête entre l'appréhension longitudinale de l'expérience *via* la prise en compte du principe de succession et l'exploration profonde *via* l'attention portée aux détails au cours de la description. Cette alliance de la narration et de la description, déjà relevée par Dewey<sup>1</sup> en 1938, fait l'objet d'un examen dans le chapitre 3 de cet ouvrage dédié à la théorie des régimes narratifs, les travaux classiques de la narratologie s'accordant pour différencier strictement le genre descriptif du genre narratif tandis que le cadre de l'enquête narrative les intègre dans un même processus.

---

1. Dewey, dans la section XII de l'ouvrage paru en 1938 sur l'enquête associée et différencie la narration et la description comme procédés d'enquête en associant la narration aux formes d'appréhension visant le longitudinal du vécu et la description qui procède par aspectualisation. Les aspects concrets pouvant traduire ces éléments dans une méthode ne sont cependant pas approfondis et ce, malgré le fait que, dès 1925, Dewey indique une méthode qu'il nomme « méthode dénotative » ([1925], 2012, p. 37).

Pour être opérationnelle dans le cadre d'un protocole de recherche, la démarche doit être à la fois documentée quant à ses formes de structuration concrète (contrat, étapes, procédés de guidance) et quant aux données qui en résultent. Elle est située au sein des enquêtes terrain d'ordre qualitatif et compréhensif, même si la démarche s'écarte très franchement, du fait de l'importance décisive accordée aux temporalités pour le réglage des procédés de guidance. Elle est donc à différencier des formes d'entretiens fondées sur l'échange conversationnel (Traverso, 1999) ou sur les entretiens compréhensifs (Kaufmann, 2004). La technique d'entretien mobilisée est en effet très spécifique : sa singularité est de viser la mise au jour des phénomènes vécus à partir d'une perspective longitudinale et chronologique, ce qui conduit à structurer pour sa guidance, des questions, des consignes et des relances qui incitent autrui à s'exprimer en première personne, à narrer de manière chronologique son parcours. Proche de l'entretien narratif (Delory-Momberger, 2010), cette technique intègre les visées du récit de vie (Bertaux, 1996) et ceux de l'entretien d'explicitation (Vermersch, 1994-2000). Elle est donc difficilement classable dans la typologie classique des entretiens non directifs, semi-directifs ou directifs. En effet, sans entrer dans le contenu du discours, le chercheur mobilisant l'enquête narrative incite par ses interventions à varier la vitesse de la mise en mots avec pour visée de produire des effets sur le relief diégétique du récit. Il résulte de ces dimensions une forme d'entretien qui articule deux enjeux : celui de la mise au jour de la succession des faits advenus dans le cours de l'expérience ; celui de la mise au jour de la structure de donation des faits à partir d'un travail de description dont le niveau de détail est plus ou moins profond. Cette approche est à la fois non directive sur le contenu du vécu, directive sur la visée temporelle.

### 3. L'épreuve narrative au cours de l'enquête

L'enquête narrative en sciences humaines et sociales a pour spécificité de chercher à comprendre le vécu en mobilisant des procédés qui sollicitent l'expérience en vue de son passage au langage. Cette pratique par laquelle le sujet exprime son vécu et trouve des voies d'expression mérite un examen approfondi, tant pour ce qui concerne les visées que les procédés de ce qui est nommé les *actes de guidance* dans le chapitre 8. Ce qui est désigné par la notion d'épreuve permet de situer avec force la singularité de l'enquête narrative. Son principe peut être défini à partir de l'affirmation suivante : l'expérience n'est pas transparente au sujet et le fait de la passer au langage pour ensuite, chercher à l'intégrer dans un récit constitue une épreuve. Les processus qui la régissent ont été notamment théorisés par Bakhtine (2017) :

« L'énoncé reflète les conditions spécifiques et les finalités de chacun de ces domaines, non seulement par son contenu (thématique) et son style de langue,